

Compte-rendu du conseil d'école du 14 novembre 2023

RPI Isserteaux-Montmorin

Composition du conseil d'école d'Isserteaux

Mairie : M. Batisson (maire d'Isserteaux) et M. Bourdoux (conseiller municipal, vice-président du SIMI)

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Provenchère

Parents délégués titulaires : M. Gruzelle, M. Rodarie.

Enseignantes de l'école : Mme Laillier, Mme Nédoncelle

Composition du conseil d'école de Montmorin

Mairie : M. Guillaume (maire de Montmorin) et Mme Plos (conseillère municipale, présidente du SIMI)

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : M. Provenchère

Parents délégués titulaires : Mme Cassagne, Mme Provenchère

Enseignantes de l'école : Mme Delhumeau, Mme Delmas

Excusé : M. Gruzelle

Absent : M. Provenchère

Secrétaire de séance : Mme Laillier

1. Points institutionnels

1.1 Résultats des élections

Le taux de participation était de 76.92% pour l'école d'Isserteaux et de 75,36% pour l'école de Montmorin.

Deux titulaires ont été élu-es dans chaque école, il n'y a pas eu de parents se présentant comme suppléant-es.

1.2. Constitution d'un conseil d'école commun aux deux écoles du RPI

Après délibération, les membres de chacun des deux conseils d'école, réunis au même moment et au même lieu, décident de se regrouper en un seul conseil d'école présidé par Mme Nédoncelle, directrice de l'école d'Isserteaux, pour l'année scolaire 2023/2024.

1.3. Règlement scolaire

Le règlement intérieur commun aux deux écoles du RPI Isserteaux-Montmorin est élaboré à partir du règlement départemental consultable sur le site de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale). Une modification, basée sur le décret du 16 août 2023, a été apportée concernant la suspension de l'accès à l'établissement d'un élève. Après discussion, le nouveau règlement intérieur est adopté. Chaque famille en recevra un exemplaire dans le cahier de liaison et il sera transmis aux nouvelles familles lors de l'inscription de leur enfant.

2. La vie des écoles

2.1. Effectifs et répartition

2.1.1. Année scolaire 2023-2024 (effectifs au 14/11/2023)

ISSERTEAUX					MONTMORIN			
Mme Laillier Aide maternelle Mme Goncalves			Mme Nédoncelle Aide maternelle le matin Mme Lachal (jusqu'en décembre 2023 pour cause de retraite !)		Mme Delhumeau		Mme Delmas	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	9	10	7	12	12	10	9	9
21			19		22		18	
40 (2 élèves de TPS feront leur rentrée en janvier 2024)					40			

2.1.2. Prévisions année scolaire 2024-2025

ISSERTEAUX					MONTMORIN			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
?	3 + ?	9	10	7	12	12	10	9
pour le moment -avant informations données par les mairies et inscriptions au printemps prochain -					43			

L'Inspection académique demande les prévisions d'effectifs avant le 12 décembre : les mairies et le SIMI vont faire passer aux directrices les effectifs des futur-es TPS et PS en se basant sur les listes communales. Un message sera diffusé aux familles ainsi que sur les sites Internet des mairies afin de répertorier d'autres enfants susceptibles d'être inscrits à l'école maternelle.

2.2. Bilan des coopératives scolaires

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Cette association leur permet d'avoir un compte bancaire sur lequel le SIMI verse une partie de la subvention scolaire. Le bilan financier est présenté en conseil d'école. Un exemplaire est joint au compte-rendu du conseil d'école.

2.3. Projets pour 2023-2024

Pour les 2 écoles - piscine

Le transport pour se rendre à la piscine de Billom est pris en charge par la communauté de communes de Billom. Le SIMI paie les entrées et l'accompagnement par un ou une maître-nageuse par classe.

Des élèves des deux écoles se rendront à la piscine de Billom, de février à avril 2024 : les lundis matin pour les élèves de GS/CP d'Isserteaux et les jeudis matin pour les élèves de Montmorin.

Mme Nédoncelle rapporte que les élèves ont eu froid dans l'eau l'an passé, et que des passages dans la pataugeoire plus chaude étaient nécessaires durant la séance. M. Guillaume explique que l'eau est plus chaude le lundi que le jeudi.

A Isserteaux

- Les 2 classes assisteront à **3 projections de films d'animation** dans le cadre du dispositif d'éducation à l'image « Maternelle au cinéma » proposé par Ciné-Parc. Les enseignantes remercient la mairie pour la mise à disposition et l'installation de la salle des fêtes. Ces séances sont financées par l'Amicale Laïque d'Isserteaux (2€50/élève).

- L'école participera au **Fougot** (fête au village d'Isserteaux pour fêter la fin de l'hiver) le samedi 23 mars 2024, organisé par l'Amicale laïque d'Isserteaux.

- Les élèves des deux classes accompagneront le projet de la soirée « **soupes et magie** » organisée par l'Amicale laïque d'Isserteaux le samedi 2 décembre à la salle des fêtes d'Isserteaux. Les élèves de la classe des PS/MS prépareront des petits gâteaux tandis que les élèves de la classe de GS/CP réaliseront un diplôme de la meilleure soupe. Ils cuisineront aussi leur propre soupe et la ramèneront à déguster à la maison, la veille de la fête.

En liaison avec notre thème fil rouge de l'année qui est **l'arbre et les oiseaux** :

- Du 16 au 20 octobre, dans le cadre de la **Semaine du goût**, les élèves de PS/MS ont découvert et dégusté, grâce à leurs 5 sens, des fruits donnés par les arbres (noix, noisettes, pommes...).

- **L'école de la forêt** a commencé : les deux classes vont faire classe en forêt, alternativement, les mardis matin. C'est un temps d'apprentissages, en extérieur, qui touche tous les domaines du programme et toutes les compétences à acquérir.

- Nous bénéficierons de l'intervention d'un animateur, dans le cadre du projet « **Auprès de nos arbres** » organisé par le Parc Livradois-Forez, à raison d'une demi-journée par classe (en avril 2024). Le projet est en construction.

- Le vendredi 14 juin en fin d'après-midi, les familles seront invitées à se rendre **en forêt avec leur enfant**, pour une fin d'après-midi de partage autour des apprentissages des élèves.

A Montmorin

- Les deux classes se sont rendues sous le chapiteau de la Compagnie Kabestan pour **une représentation de cirque** le 15 septembre 2023 dans le cadre du festival « La Belle Vue ».
- La classe de CE1-CE2 participera en janvier à un projet de **lectures théâtrales et d'ateliers écritures** sur le thème des animaux fantastiques avec l'auteure et comédienne Juliette Malfray.
- La classe de CE1-CE2 s'inscrira au projet « **Etamines auteur** » organisé par l'OCCE.
- La classe de CM1/CM2 participera à un **projet conte** mêlant les élèves de CM et de 6^{èmes} du collège du Beffroi de Billom. Sur le principe du cadavre exquis, les élèves de CM réfléchiront à la trame de l'histoire et écriront la situation initiale du conte. Les élèves de 6^{ème} en écriront la suite.
- Un **atelier théâtre** sera organisé pour la classe de CE1/CE2 avec une représentation le mardi 25 juin.

En liaison avec notre thème fil rouge de l'année qui est **les Jeux Olympiques et paralympiques** :

- Dans le cadre de la **Semaine du goût**, du 16 au 20 octobre, les élèves de CE1/CE2 ont cuisiné et dégusté des recettes issues des différents continents.
- Les deux classes de l'école sont inscrites au projet « **Livre Elu en Livradois-Forez** » proposé par le Parc Livradois-Forez : sélection de 5 livres sur le thème des sports à découvrir en classe, vote en juin pour désigner le livre préféré de la classe, participation à une journée finale en juin pour les CM1/CM2.
- Intervention d'une musicienne DUMiste de l'école de musique de Billom, initié par Billom Communauté. Mise en place d'un **projet musical** qui aboutira à la création d'une chanson et d'un clip vidéo, par classe, sur notre thème annuel. Une restitution sera envisagée en fin d'année scolaire le 25 juin.
- Les deux classes organiseront des **petits jeux olympiques** en fin d'année.

3. SIMI-Mairies

3.1. Travaux

A Montmorin

- Le matériel demandé dans le cadre du projet de lutte contre les difficultés en lecture mené par Mme Delhumeau auprès du CNR (Conseil National de la Refondation) est arrivé.
- Demande, suite à la réalisation des exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), notamment l'exercice « intrusion », de remplacer les stores des portes vitrées par des stores plus longs et demande de mise en place de rideaux dans les deux salles de classe afin de ne pas pouvoir être vus de l'extérieur. M. Guillaume indique que la question est en train d'être travaillée par la mairie.
- M. Guillaume fait état d'un problème concernant les toilettes, qui a nécessité 2 interventions de débouchage depuis la rentrée.

A Isserteaux

- Certains travaux demandés le 22 juin (tels que des tracés à la peinture dans la cour, les plaques du bac à sable qui s'écaillent et dispersent des morceaux de peinture partout, des accrochages supplémentaires dans les couloirs des classes..) ne sont toujours pas finis. Les enseignantes demandent s'il y a un problème de communication, trop de demandes ou d'autres choses qui n'auraient pas été comprises. M. Batisson et Bourdouleix expliquent que ces travaux vont être faits, que les personnels n'ont pas beaucoup d'heures et beaucoup de choses à faire et que le temps n'a pas été en faveur de ces travaux.
- Problème de téléphone : nous avons eu, depuis la rentrée des classes de cette année (et aussi l'an passé mais pas à la même échelle) de gros problèmes de téléphone. Régulièrement, l'école ne peut ni être jointe. M. Batisson explique avoir pris la mesure du problème. La mairie a d'ailleurs fait intervenir un réparateur le jour de la rentrée pour basculer le système téléphonique sur le système Internet de secours. Depuis cela fonctionne, nous espérons que cela continuera !

Si le problème se repose à nouveau, et sur les conseils de notre hiérarchie, nous avons fait la demande à la mairie de nous munir d'un téléphone portable (à touches, avec un forfait minime).

3.2. Un projet commun SIMI-école d'Isserteaux : la cantine

Il s'agit d'un travail commun (école / SIMI / personnel de cantine) avec des bases communes pour mieux accompagner les enfants et faire du moment du repas un moment agréable.

Objectifs : respect de la nourriture, découverte de nouveaux goûts, respect des autres (élèves et adultes) ; mieux identifier, pour mieux les respecter, les règles de vie de la cantine ; faire de ce lieu un lieu plus convivial en se l'appropriant par de la décoration ; développer l'autonomie des élèves ; participer, à la mesure de chacun-e, selon l'âge et l'habilité, aux tâches du repas : servir de l'eau, vider les restes, débarrasser la vaisselle, etc.

En cas de non-respect des règles, une discussion sera engagée avec l'élève et, au cas où cela persiste, les parents seront informés.

Ce projet a été créé en lien avec le travail sur les émotions réalisé en classe, pour une meilleure coopération entre les élèves et un mieux vivre ensemble.

Les parents seront informés du projet et une matinée est organisée pour les élèves avec l'ensemble des partenaires pour mettre en place cette nouvelle organisation le lundi 20 novembre.

Le prochain conseil est fixé au mardi 19 mars 2024 à l'école de Montmorin.

Le conseil d'école est clos à 19h10.